



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur des
Relations extérieures
et de l'Information du public

**Utilisation du nom et du logo de l'UNESCO
dans le cadre du patronage**

-

CONDITIONS GENERALES

Utilisation du nom et du logo de l'UNESCO dans le cadre du patronage

Conditions générales

Portée du patronage de l'UNESCO

L'utilisation du nom et du logo de l'UNESCO dans le cadre du patronage de l'Organisation est régie par les « Directives concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine internet de l'UNESCO ». Ces directives sont consultables sur Internet : www.unesco.org/new/fr/name-and-logo.

Le patronage octroyé par cette lettre, et par conséquent, l'autorisation d'utiliser le nom et le logo de l'UNESCO se limitent à l'activité mentionnée dans le courrier. Le patronage de l'UNESCO ainsi que l'autorisation d'utiliser le nom et le logo de l'UNESCO prennent fin lorsque l'activité s'achève. Tout renouvellement de l'activité donnerait lieu à une nouvelle demande de patronage.

Spécification du logo

L'UNESCO décide du type de logo applicable à chaque patronage octroyé. A la réception de ce courrier, merci de contacter la Division de l'information du public de l'UNESCO – de préférence par courriel : logo@unesco.org, ou par fax +33 (0)1 45 68 56 54 – afin de demander un fichier électronique contenant le logo destiné à votre activité. Dans votre requête, veuillez spécifier la langue du logo telle que l'anglais, le français, votre langue nationale et/ou une combinaison de langues. Pour référence, veuillez également mettre en pièce jointe une copie/un scan de la lettre par laquelle le patronage a été accordé à votre activité.

Le fichier électronique que la Division de l'information du public vous enverra contient une version en haute résolution du logo de l'UNESCO qui vous permettra de le reproduire sur le matériel d'information relatif à l'activité. Veuillez noter que le logo de l'UNESCO ne doit pas être modifié. Il doit mesurer au minimum 12 mm – mesure correspondant à la hauteur du temple seul. Si le logo ne convient pas à cause de sa taille, de son format ou pour toute autre raison, merci de contacter logo@unesco.org.

Rapport d'activité

Un mois au plus tard après la fin de l'activité à laquelle le patronage a été accordé (six mois pour les publications et les productions audio-visuelles), merci d'envoyer le « Formulaire de rapport sur le patronage » ci-joint dûment rempli, accompagné des autres éléments mentionnés en fin de formulaire, à la Division de l'information du public soit par courriel à logo@unesco.org soit par courrier à l'adresse suivante :

Chef, Unité de la promotion, des partenariats et de l'identité visuelle
Division de l'information du public
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France

Le renouvellement du patronage de l'UNESCO sera soumis à la réception de ce rapport.

Formulaire de rapport sur le patronage

1. **Nom, lieu, date et organisateur de l'activité :**
2. **Quelle est la pertinence de l'activité au regard des objectifs et programmes de l'UNESCO ?**
3. **Quels sont les publics cibles de l'activité ?** (Veuillez cocher les cinq propositions les plus pertinentes)
 - Réseaux propres à l'UNESCO (ex : commissions, chaires, écoles associées, clubs, comités nationaux)
 - Agents de développement (ex. organisations intergouvernementales, système des Nations Unies)
 - Acteurs politiques (ex : ministères, parlementaires, autorités locales)
 - Société civile (ex : personnes privées, ONG, entreprises)
 - Scientifiques / chercheurs / milieu universitaire
 - Educateurs / enseignants / formateurs
 - Jeunes/ étudiants
 - Médias grand public
 - Médias spécialisés
 - Autres (veuillez préciser)
4. **Quelle a été la couverture médiatique de votre activité ?** (Veuillez préciser le nombre de présentations)

Type	Niveau local	Niveau national	Niveau régional	Niveau international
Presse écrite				
Radio				
Télévision				
Internet				

5. **Combien de personnes environ ont été touchées par la communication sur cette activité ?**
6. **Quelles ont été les retombées de votre activité sur la visibilité de l'UNESCO ?** (Veuillez cocher les deux propositions les plus pertinentes)
 - Le logo et le nom de l'UNESCO ont touché de nouveaux publics cibles
 - De nouveaux publics cibles ont eu connaissance des missions de l'UNESCO
 - Les réalisations de l'UNESCO ont été promues auprès de nouveaux publics cibles
 - Des publications de l'UNESCO (www.unesco.org/fr/publishing) ont été promues dans le cadre de l'activité

Merci d'envoyer ce questionnaire à l'UNESCO accompagné des éléments suivants s'ils sont pertinents :

Matériaux d'information (particulièrement ceux sur lesquels figure le logo de l'UNESCO), coupures de presse, enregistrements radio, reportages télévisés et vidéos, statistiques.